



CDCL – Cyber-Sentinelles
Numéro d'enregistrement : W913008769
SIRET associatif : 92326341200010
3 Boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS
secretariat@cyber-sentinelles.fr

Renvol pour paiement sur Chorus-Pro

La commune demande de renvoyer l'appel de cotisation dématérialisé par Chorus Pro.

Signataire :

A retourner à l'association :

- par email : secretariat@cyber-sentinelles.fr
- par télécopie : 09 72 25 10 01
- par courrier : utiliser l'adresse en haut de cette facture.

Mairie – Hôtel de Ville

[REDACTED]

[REDACTED]

30 JUIN 2023

COURRIER "ARRIVÉE"
Paris, le 26 Juin 2023



Audit Code-Garde du site internet : [REDACTED]

La mission Code-Garde internationale atteste avoir audité la sécurité du site internet susmentionné et en avoir conclu

Résultat : Sécurisé « serious » en date du 23 juin 2023

Décision : Le Code-garde est délivré. Il pourra figurer sur la page d'accueil du site internet susmentionné :

Not to be hacked by code-garde.fr/sfd13327501945h2631666210605725

Le code-garde est attaché au site internet susmentionné, il ne peut être utilisé pour un autre service ou équipement. Il est valable pour un an minimum. Le titulaire peut s'en prévaloir librement et l'utiliser dans toute action de communication ainsi que le logo et le titre « code-garde » sans redevance ou limitation de droit autre que la dégradation de la notoriété et/ou l'image de code-garde.

IMPORTANT RECOMMANDATIONS POUR LE SITE [REDACTED]

- Limiter les mentions d'adresses emails en clair dans les pages du site : <https://test-emails.cyber-sentinelles.fr>
- Vitesse « page speed google » <70/100 au moment de l'audit ; à surveiller : <https://pagespeed.web.dev>
- Votre contrat vous permet de bénéficier de plusieurs autres audits : secretariat@cyber-sentinelles.fr.

FACTURE 2023 : [REDACTED]

Commande dématérialisée enregistrée le 15/06/23

Numéro de facture à indiquer pour le virement : 23-45726316

Nombre d'habitants retenus : 31552

Participation à régler : **2839,68€**

Notre RIB :

17515	00600	08000333967	45	CE ILE DE FRANCE
c/établissement	c/guichet	n/compte	c/branche	domiciliation

IBAN

FR76	1751	5006	0008	0003	3396	748
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	7	5	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte ASSOCIATION DES MAIRIES FRANÇAISES



Paris, le 26 juin 2023

Objet : Code Garde – Audit Cyber-sécurité.

Madame, Monsieur le Maire,

Votre collectivité a fait le choix de se protéger contre les cyber-attaques en adhérant au programme Cyber-sentinelle que notre association anime depuis un an.

Nous vous félicitons pour votre initiative et vous remercions pour votre confiance. Cyber-Sentinelle est un programme clés en mains, sans besoin de compétences techniques particulières, adapté pour les collectivités locales françaises.

Comme indiqué dans notre email, nous avons demandé sans attendre l'audit de votre site internet afin d'obtenir pour vous le code-garde qui vous permettra de déjouer les tentatives de "hacking" sur votre site internet.

L'audit réalisé a conclu à l'absence de failles significatives pour votre site internet.

De ce fait, le code-garde vous a été attribué. Nous en sommes très heureux et saluons le travail de vos services en matière de Cyber-sécurité.

Le code figure sur la facture jointe et vous devrez le reproduire en toutes lettres sur la page d'accueil de votre site internet.

L'affichage du code-garde que vous avez obtenu atteste qu'un audit externe à votre site internet s'est conclu positivement. Vous pouvez en informer vos administrés afin de les rassurer.

IMPORTANT voir au dos :

IMPORTANT:

Comme cela est prévu dans la procédure code-garde, les auditeurs se sont permis d'attirer votre attention sur la faiblesse suivante détectée durant l'audit.

Des adresses email sont disponibles et facilement détectables sur votre site internet.

Cela constitue un risque car l'on considère que ces adresses peuvent être des points d'entrées de Cyber-Attaques. S'il est normal de trouver des adresses email génériques sur votre site internet, afin de donner à vos usagers un moyen de vous contacter, il est recommandé d'en limiter le nombre et de ne pas les faire figurer en toutes lettres mais plutôt sous forme d'images en couleur autres qu'en noir et blanc.

Si vous souhaitez obtenir la liste des adresses email qui ont été détectées lors de l'audit, vous pouvez vous rendre sur la page **test-emails.cyber-sentinelles.fr** et utiliser les outils web que nous mettons à votre disposition.

Vous trouverez ci-joint la facture pour le code-garde ainsi que nous en avons convenu.

Je me permets de vous demander de procéder au mandatement dès que possible afin d'éviter d'activer une relance sur chorus pro, génératrice de frais (La relance est programmée 90 jours après la date de la facture).

Enfin, je rappelle que votre adhésion vous donne accès gratuitement à toutes les informations, recommandations et alertes de Cyber-sentinelles sur l'adresse email que vous avez utilisée pour nous contacter et que vous pouvez compléter votre audit par des demandes intermédiaires.

Bien respectueusement



François PELLETANT
Directeur-Président Fondateur.